

Rapport de la mission politique CILSS / CSAO / FEWS NET

Niamey (Niger), du 21 au 22 février 2007

Mission politique de concertation sur la coopération transfrontalière en matière de sécurité alimentaire dans la zone Kano – Katsina – Maradi (Nigeria – Niger)

Contexte

Du 21 au 22 février 2007 s'est déroulée à Niamey (Niger) une mission dans le cadre du Programme d'Initiatives Transfrontalières (PIT) de la CEDEAO. Cette mission faisait suite à la mission conjointe CILSS – CSAO – FEWS NET – OCHA – PAM – RESIMAO – UNICEF réalisée en mai 2006 sur la « Coopération transfrontalière et la sécurité alimentaire dans la zone Kano - Katsina - Maradi (K²M) » (cf. rapport de mission conjoint : « *Sécurité alimentaire et échanges transfrontaliers dans la zone Kano - Katsina – Maradi* »).

La mission politique CSAO / CILSS / FEWS NET fait suite à des recommandations du Rapport de mission conjoint validées par les membres du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) lors de sa 22^{ème} réunion tenue les 12-13 décembre 2006 à Rome.

Son objet a été d'échanger avec les autorités politiques du Niger, les partenaires techniques et financiers sur les stratégies de renforcement des dynamiques transfrontalières entre le Niger et le Nigeria pour une meilleure contribution à la sécurité alimentaire dans la région.

Résultats attendus

1. Susciter l'intérêt et l'appui des autorités politiques nigériennes, de la Commission mixte nigéro-nigériane et de la Commission nationale des frontières du Niger pour le développement d'initiatives de coopération transfrontalière sur l'axe Kano - Katsina – Maradi.
2. Mobiliser les fonds des donateurs (essentiellement le PNUD Niger et l'UE Niger) pour un atelier transfrontalier dans les mois à venir et la constitution d'un fonds de démarrage immédiat des activités de terrain après.

Composition de la mission

La mission a été conduite par Monsieur Musa Mbenga, Secrétaire Exécutif du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et Monsieur Normand Lauzon, Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE (CSAO), accompagnés de Monsieur Laouali Ibrahim, représentant FEWS NET/USAID, Monsieur Moussa Cissé, Coordonnateur au Secrétariat exécutif du CILSS du Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés et Monsieur Michel Bolouvi, point focal du CSAO au Niger.

Personnalités politiques rencontrées

- Son Excellence Monsieur Mamadou Tandja, Président de la République du Niger ;
- Madame Aïchatou Mindaoudou, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine du Niger ;
- Monsieur Sala Habi Mahamadou Salissou, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion du secteur privé du Niger ;
- Monsieur Labo Moussa, Ministre du Développement agricole du Niger ;
- Monsieur Idé Kalilou, Directeur de cabinet adjoint du Premier ministre ;
- Monsieur Bakari Seidou, Coordonnateur de la Cellule Crises alimentaires.

Monsieur Abdoulaye Jina, Ministre des Ressources animales était disposé à recevoir la mission mais n'a pu le faire en raison d'une incompatibilité de calendrier.

Les rencontres et audiences ont permis d'échanger sur l'état d'avancement de l'initiative K²M et les actions de suivi prévues. Elles ont également permis d'informer sur le PIT de la CEDEAO, les opérations pilotes en cours, le Programme « Frontière » en gestation au niveau de l'Union Africaine et la prochaine Conférence Afrique-Europe sur la coopération transfrontalière (mai – juin 2007). Ce fut aussi l'occasion pour la mission d'indiquer la tenue future d'une démarche politique similaire avec les autorités nigérianes à Abuja.

Partenaires techniques et financiers rencontrés

Partenaires techniques :

- Pour la Commission nationale des frontières : le Colonel Mahamane Koraou, Secrétaire permanent.
- Pour la Commission mixte nigéro-nigériane : Son Excellence l'ambassadeur Sandi Yacouba, Secrétaire général adjoint ; Monsieur Ousseini Amadou, Directeur des affaires économiques et son adjoint, Monsieur Francis Makinde.

La rencontre avec ces deux structures en charge des zones frontalières, partenaires indispensables pour le suivi des activités à conduire dans la zone transfrontalière Niger-Nigeria, a permis d'échanger sur les actions de suivi prévues et leur implication.

Partenaires financiers :

- Pour le PNUD : Monsieur Théodore Mpatwenumugabo, économiste principal ; Madame Priya Gajraj, Conseillère ; Prévention de Crises et Relèvement.
- Pour la Délégation de la Commission Européenne au Niger : Monsieur Paul Vossen, Premier conseiller, Chef de la section Développement rural et sécurité alimentaire.

Monsieur Normand Lauzon a également rencontré, le Représentant résident du PNUD, Coordonnateur du système des Nations Unies au Niger, Monsieur Michele Falavigna.

Résultats obtenus

Au plan politique :

Toutes les autorités ont approuvé la démarche et assuré de leur soutien de principe. Les enjeux de sécurité alimentaire sont capitaux pour le pays et le choix de l'axe Kano-Katsina-Maradi, judicieux comme base de traitement transfrontalier de la question. Elles ont apprécié la mission et manifesté leur souhait de rester informées des actions à venir.

Aux plans technique et financier :

- Au plan technique : La Commission mixte nigéro-nigériane et la Commission nationale des frontières souhaitent pouvoir être associées au processus. La Commission mixte nigéro-nigériane surtout, a présenté des préoccupations traduisibles en projets qui convergeaient vers certaines des recommandations du Rapport de mission conjoint sur la sécurité alimentaire et les échanges transfrontaliers dans l'axe K²M : en l'occurrence, la recommandation de création d'un dispositif de suivi des marchés et des flux des échanges. L'idée proposée est la domiciliation de cette future structure à la Commission mixte nigéro-nigériane en tant qu'institution fédératrice.
- Au plan financier : Le PNUD a confirmé qu'il pouvait contribuer à la tenue de l'atelier à hauteur de vingt mille dollars US (US\$ 20 000). La Délégation de la Commission Européenne au Niger a annoncé la disponibilité immédiate d'un fonds de vingt-cinq mille euros (25 000 €). Le décaissement de ce fonds devra cependant s'inscrire dans le cadre des accords de la Commission avec le gouvernement du Niger : en l'occurrence, les textes régissant les financements à travers la Cellule Union Européenne affiliée à la Cellule Crises alimentaires relevant du dispositif national de gestion des crises sous tutelle de la Primature.

La Délégation de la Commission Européenne au Niger a également laissé entrevoir une possibilité d'un apport supplémentaire de leur part.

Le CILSS, par son Secrétaire Exécutif, a aussi laissé entrevoir une possibilité de participation au financement.

Fait à Niamey le 26 février 2007